



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

ECE/TRADE/C/2007/9  
31 juillet 2007

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

**COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE**

COMITÉ DU COMMERCE

Deuxième session  
Genève, 22-25 octobre 2007  
Point 4 de l'ordre du jour provisoire

**ACTIVITÉS RELEVANT DIRECTEMENT DU COMITÉ**

**RAPPORT SUR LA COOPÉRATION AVEC D'AUTRES ORGANISATIONS**

Note du secrétariat

*Résumé*

Le présent document vise à exposer les domaines dans lesquels la CEE a coopéré en 2006 avec d'autres organisations en ce qui concerne des questions commerciales. L'exposé est fondé sur plusieurs sous-programmes du Comité du commerce. Il contient une liste des organisations partenaires et des explications succinctes sur les activités conjointes.

## **I. INTRODUCTION**

1. À sa réunion du 27 avril 2007, le Bureau du Comité du commerce a demandé au secrétariat d'établir une note sur la coopération avec d'autres organisations.
2. Le présent document est divisé en deux parties. La première présente les activités de coopération de l'année écoulée et les objectifs à atteindre en la matière. La seconde consiste en une liste complète des organisations avec lesquelles le Comité et ses organes subsidiaires coopèrent.

## **II. COOPÉRATION AVEC L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE**

3. Le secrétariat de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE) est doté du statut d'observateur auprès du Comité des obstacles techniques au commerce de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et participe régulièrement aux réunions de ce comité.
4. La CNUCED et la CEE ont organisé conjointement à Chisinau (Moldova), les 12 et 13 juin 2006, un atelier de renforcement des capacités de négociation dans le domaine de la facilitation du commerce menées sous l'égide de l'OMC pour les membres de l'OMC d'Europe orientale, d'Asie centrale et du Caucase.

## **III. COOPÉRATION AVEC D'AUTRES COMMISSIONS RÉGIONALES DES NATIONS UNIES ET AVEC LA CNUCED**

5. La coopération a été renforcée dans le cadre du Groupe de travail sur le commerce, créé sous l'égide du Comité exécutif des affaires économiques et sociales, pour faciliter la planification et la prise de décisions stratégiques par les organismes des Nations Unies œuvrant dans le secteur du commerce, et en particulier pour dynamiser les activités conjointes entre la CNUCED et les commissions régionales.
6. À l'occasion de leur coopération dans le cadre du Programme spécial des Nations Unies pour les économies des pays d'Asie centrale (SPECA), la CEE et la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) ont collaboré en vue de créer un groupe de travail sur le commerce en Asie centrale.
7. La CEE, en collaboration avec toutes les autres commissions régionales, a élaboré un projet sur le Renforcement de la capacité des pays en développement d'appliquer les normes internationales régissant le commerce des produits agricoles en vue d'accroître leur compétitivité commerciale devant être financé par le Compte de l'ONU pour le développement en 2008-2009.

## **IV. COOPÉRATION DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE TRAVAIL SUR LA FACILITATION DU COMMERCE ET LES TRANSACTIONS ÉLECTRONIQUES**

8. Le Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques (CEFACT-ONU) collabore activement avec les autres commissions régionales à la mise en œuvre des projets du Compte de l'ONU pour le développement ci-après:

**A. «Partenariats interrégionaux en vue de faire du commerce un moteur de la croissance grâce à la gestion des connaissances et aux technologies de l'information et de la communication»**

9. Ce projet, lancé en janvier 2005, fait intervenir les cinq commissions régionales, la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) étant le chef de file. La CEE a déjà organisé les activités conjointes suivantes dans le cadre de ce projet:

a) Un atelier destiné à permettre aux négociateurs des pays en transition économique au sein de l'OMC d'étudier la facilitation du commerce sous l'angle de l'OMC (Chisinau, juin 2006).

b) Un séminaire régional sur la facilitation du commerce, l'harmonisation des données et la gestion intégrée des frontières, organisé conjointement avec la Communauté économique eurasiennne, l'OSCE et la CESAP (Moscou, octobre 2006).

**B. «Projet de renforcement des capacités en vue d'appuyer l'intégration commerciale dans l'optique de la gestion intégrée des flux d'information commerciale et de la facilitation du commerce en Asie centrale»**

10. Ce projet a reçu un financement au milieu de 2006 et la première activité, qui a été la réunion inaugurale du Groupe de travail sur le commerce en Asie centrale, a eu lieu à la fin de 2006. Il sera exécuté par la CEE en collaboration avec la CESAP et la CNUCED, et appuiera les objectifs du SPECA. Il contribuera à promouvoir une méthode intégrée de collecte et de partage des informations, par exemple grâce à un ensemble harmonisé de documents concernant le commerce et les transports dans la région. Il permettra aux pays d'Asie centrale de s'intégrer dans les chaînes d'approvisionnement internationales et contribuera à leur développement et à leur croissance. Le premier séminaire de formation est prévu à Tachkent du 29 au 31 mai 2007 et la deuxième réunion du Groupe de travail se tiendra à Berlin les 12 et 13 novembre 2007.

**V. COOPÉRATION DANS LE CADRE DES SERVICES CONSULTATIFS RÉGIONAUX**

11. Par le biais des services consultatifs régionaux fournis par la Division du développement du commerce et du bois, la CEE a lancé deux initiatives sur la facilitation du commerce et l'harmonisation des données commerciales (étape clef dans la construction de l'environnement d'un guichet unique et l'échange de documents électroniques):

a) En partenariat avec la Communauté économique eurasiennne et en travaillant avec l'Organisation mondiale des douanes, les douanes et la protection des frontières des États-Unis, la Commission européenne, la CESAP et l'OSCE: une initiative sur la mise en œuvre de la facilitation du commerce et l'harmonisation des données en fonction des normes internationales; la première réunion a eu lieu en octobre 2006 à Moscou;

b) En partenariat avec l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), l'Organisation mondiale des douanes, les douanes et la protection des frontières des États-Unis, la Commission européenne, entre autres: une initiative sur l'harmonisation

des données en Europe du Sud-Est; la première réunion a eu lieu en décembre 2006 à Ohrid (ex-République yougoslave de Macédoine).

12. Par l'intermédiaire des services consultatifs régionaux, la CEE continue également d'apporter son soutien et de collaborer avec divers groupes de travail du Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est, notamment avec le Groupe de travail sur la libéralisation et la facilitation du commerce (qui remettra ses travaux au groupe de pays du nouvel Accord de libre-échange d'Europe centrale (ALEEC) à la fin de 2007), le réseau SECIPRO des organes nationaux de facilitation du commerce et le groupe e-ESE sur la société de l'information.

13. La CEE est un partenaire important du Partenariat mondial pour la facilitation du transport et du commerce, qui regroupe également la Banque mondiale, la CNUCED et l'Organisation mondiale des douanes (OMD). Le Partenariat permet essentiellement:

- a) D'échanger des informations sur les activités en cours;
- b) D'organiser des réunions thématiques au cours desquelles se tiennent des débats de fond sur des questions liées à la facilitation du commerce;
- c) De gérer conjointement des projets, comme celui concernant la facilitation du commerce et des transports en Europe du Sud-Est, coordonné par la Banque mondiale;
- d) La CEE a organisé en février 2006 la réunion semestrielle du Partenariat qui a été l'occasion d'évaluer les répercussions de la Conférence ministérielle de l'OMC de Hong Kong sur la facilitation du commerce et des transports. Les participants ont pris part à des séances de débats dirigées par un animateur sur les formalités et les droits de douane, la transparence et la disponibilité des informations, les marchandises en transit et l'instauration d'un mécanisme de coopération entre institutions en ce qui concerne l'assistance technique, et le commerce et la sécurité. Le débat de clôture a été consacré à un mécanisme de coopération institutionnelle pour l'assistance technique et le renforcement des capacités.

14. La CEE est l'un des signataires du Mémoire d'accord sur les normes du commerce électronique, au même titre que l'Organisation internationale de normalisation (ISO), la Commission électrotechnique internationale (CEI) et l'Union internationale des télécommunications (UIT). Lors de sa signature en 1995, ce mémoire visait à coordonner la coopération en faveur de l'EDIFACT-ONU, la norme de commerce électronique la plus utilisée, à l'exclusion d'Internet.

15. En 1998, le Mémoire d'accord a été élargi à la coopération sur les nouvelles normes du commerce électronique et est devenu depuis un outil important de coopération et de coordination entre les secrétariats des quatre signataires et les nombreux groupes d'experts et d'utilisateurs internationaux qui y participent. L'objectif est de renforcer l'interopérabilité, d'éviter les doubles emplois et d'assurer une cohérence intersectorielle. Chacune des organisations signataires du Mémoire assume à tour de rôle le secrétariat du Groupe de gestion du Mémoire d'accord.

16. La CEE est également l'autorité de mise à jour pour la norme ISO 7372 (Répertoire d'éléments de données commerciales); en outre, dans le cadre d'un arrangement spécial avec

l'ISO, elle assure le secrétariat du Comité technique TC 154 «Processus, éléments d'informations et documents dans le commerce, l'industrie et l'administration».

## **VI. COOPÉRATION DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE TRAVAIL SUR LES POLITIQUES DE COOPÉRATION TECHNIQUE ET DE NORMALISATION**

17. Des représentants de la Commission européenne et du Conseil eurasiatique de normalisation, de métrologie et de certification (EASC) de la Communauté d'États indépendants (CEI) participent régulièrement aux réunions du Groupe de travail des politiques de coopération en matière de réglementation et de normalisation (WP.6). Il est prévu à l'ordre du jour de la session annuelle du Conseil inter-États de la CEI qui se tiendra en juin 2007 au Tadjikistan de débattre de questions soulevées en juin 2006 au Forum international de la CEE sur le langage commun en matière de réglementation dans le commerce mondial et de la suite à y donner.

18. Le Modèle international comprend un ensemble de mécanismes et de principes pour de bonnes pratiques de réglementation, appliqués sur la base du volontariat. Il a déjà servi de base à un accord, signé en 2005, entre les membres de la Communauté économique eurasiatique (Bélarus, Fédération de Russie, Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan et Tadjikistan) pour l'harmonisation de leurs règlements techniques. Le Groupe de travail collabore étroitement avec le secrétariat de la Communauté économique eurasiatique sur les questions d'harmonisation technique.

19. Des contacts ont été établis avec l'Assemblée interparlementaire de la CEI et avec l'Assemblée interparlementaire de la Communauté économique eurasiatique. Les travaux du WP.6 sur la recommandation «L» et des projets sectoriels connexes et sur la proposition de recommandation «M» (recours à la surveillance des marchés contre la contrefaçon) ont été présentés en avril 2006 à la Commission permanente sur l'économie et les finances de l'Assemblée interparlementaire de la CEI, qui avait alors décidé de recommander aux commissions parlementaires nationales de la CEI de les utiliser pour l'élaboration des textes de loi nationaux. À cette occasion, il a également été suggéré d'organiser un séminaire sur les expériences nationales dans le domaine de la surveillance des marchés. Un séminaire conjoint sur ce thème se tiendra à Genève en novembre 2007.

20. Le Groupe de travail participe aux activités de l'Équipe spéciale internationale chargée de l'harmonisation et des équivalences dans l'agriculture biologique, projet commun à la CNUCED, à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et à la Fédération internationale des mouvements d'agriculture biologique (IFOAM) afin d'encourager la possibilité d'utiliser, pour les produits issus de l'agriculture biologique, les règlements fondés sur les principes fixés dans le Modèle international pour une harmonisation technique de la CEE.

21. Le WP.6 et l'Organisation régionale africaine de normalisation (ORAN) ont convenu d'entreprendre des activités conjointes destinées à appuyer les organisations régionales africaines qui souhaitent harmoniser leurs cadres réglementaires dans des secteurs ou des domaines de production précis (un projet de financement extrabudgétaire a été élaboré et soumis aux donateurs potentiels). Ces activités s'appuieront sur le Modèle international pour une harmonisation technique de la CEE (Recommandation «L»), élaboré par le Groupe de travail.

22. Le Groupe de travail collabore étroitement avec l'ISO et les comités suivants: le Comité pour les questions relatives aux pays en développement (DEVCO), le Comité pour la politique en matière de consommation (COPOLCO) et le Comité d'évaluation de la conformité (CASCO). L'ISO participe à toutes les sessions du WP.6 au cours desquelles il donne des informations actualisées sur ses activités. Des discussions ont été engagées pour que les deux organisations unissent leurs efforts s'agissant d'élaborer des recommandations à l'intention des gouvernements sur l'utilisation de normes dans les règlements techniques.

## **VII. COOPÉRATION DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE TRAVAIL SUR LES NORMES DE QUALITÉ DES PRODUITS AGRICOLES**

23. Le Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles (WP.7) coopère avec le Régime pour l'application de normes internationales aux fruits et légumes de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) afin de permettre une interprétation commune des normes CEE et leur application au commerce international. En 2006, le secrétariat de la CEE a organisé les activités ci-après:

a) Un atelier conjoint OCDE/CEE/CE de renforcement des capacités sur les normes commerciales pour les fruits et les légumes, en juillet 2006 à Tbilissi;

b) Un stage de formation international (cofinancé par l'OCDE) sur l'harmonisation de l'évaluation de la qualité des fruits et des légumes, en juin 2006 à Mojmirovce (Slovaquie).

24. Aux fins de la mise en œuvre du plan de réforme de la CEE, le secrétariat a engagé des consultations avec l'OCDE afin de concentrer les activités (en matière de normes de qualité des produits agricoles) des deux organismes au sein de la CEE. Un projet de plan de transition est actuellement examiné par les deux organisations.

25. Le Groupe de travail collabore étroitement avec le Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires. L'accord général passé avec les instances du Codex Alimentarius stipule que, chaque fois que le Programme commencera à travailler sur une nouvelle norme phytosanitaire, il se fondera sur la norme CEE en vigueur, s'il en existe une.

26. Le WP.7 veille, en étroite collaboration avec les Communautés européennes, à l'harmonisation totale de 36 normes de commercialisation de l'UE avec des normes de la CEE.

## **VIII. OBJECTIFS À ATTEINDRE EN MATIÈRE DE COOPÉRATION**

27. Le Partenariat mondial pour la facilitation du transport et du commerce (GFP) a permis d'échanger avec succès des informations sur les activités de ses organismes membres et s'est récemment fixé de nouveaux objectifs quant à la mise en place d'une coopération plus étroite entre ses membres et la définition de positions communes sur certaines questions. En particulier, le CEFAC-ONU élabore actuellement en collaboration avec les partenaires clés du GFP un guide sur la mise en œuvre de la facilitation des échanges commerciaux, en particulier dans le contexte du Cycle du développement de Doha (OMC).

28. La mise en œuvre de projets inscrits au Compte de l'ONU pour le développement aidera le Comité du commerce à renforcer les liens avec les quatre autres commissions régionales des Nations Unies, dont aucune n'élabore de normes dans les domaines de la facilitation

du commerce, du commerce électronique, de la coopération en matière de réglementation ou de la qualité des produits agricoles. En outre, dans la mesure où les normes sont essentielles pour le commerce international, il est de l'intérêt de tous que le plus grand nombre possible d'États Membres de l'ONU n'appartenant pas à la région de la CEE contribuent à leur élaboration et à leur application. Dans cette optique, le Comité du commerce considère la mise au point d'un cadre efficace comme un objectif important s'agissant i) de permettre aux commissions régionales de contribuer effectivement à l'établissement des normes élaborées sous l'égide du Comité, ii) de promouvoir les normes en dehors de la région et iii) de faciliter leur application quand cela est requis.

29. Dans le Plan de travail pour la réforme de la CEE, adopté le 2 décembre 2005, les États membres ont décidé qu'il fallait renforcer les travaux de la CEE sur les normes de qualité des produits agricoles et que «des consultations ser[ai]ent engagées avec l'OCDE afin de concentrer les activités des deux organismes au sein de la CEE». En réponse à cette décision, le secrétariat a établi un *projet de plan de transition* (document ECE/TRADE/2006/18/Add.1), qui a été examiné et approuvé par le Comité, puis transmis à l'OCDE pour examen. À l'issue de la session de 2006 (30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre) du Régime de l'OCDE pour l'application de normes internationales aux fruits et légumes (le «Régime de l'OCDE»), au cours de laquelle plusieurs questions ont été soulevées par différents États membres de l'OCDE, le Directeur de TDD a engagé des discussions avec les États membres de l'OCDE afin de résoudre les questions en suspens.

#### IX. RÉCAPITULATION DES ACTIVITÉS DE COOPÉRATION AVEC LES AUTRES ORGANISATIONS

Organisation <sup>1</sup>	Mécanismes de coopération	Coopération actuelle
ACICI	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation conjointe de séminaires et d'ateliers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Atelier conjoint sur l'adhésion à l'OMC et la facilitation du commerce et du transit, tenu à Belgrade, les 19 et 20 octobre 2005</li> </ul>
FAO Codex Alimentarius (Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Calendrier des réunions établi conjointement par les secrétariats</li> <li>• Participation aux réunions pertinentes des secrétariats</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les normes de la CEE sur les fruits et légumes frais sont diffusées auprès des membres du Comité du Codex chaque fois qu'une norme est élaborée pour un produit identique ou similaire dans le cadre du Codex</li> </ul>

<sup>1</sup> Une liste des sigles et acronymes figure à la suite du tableau.

Organisation <sup>1</sup>	Mécanismes de coopération	Coopération actuelle
FITPRO (organisme national tchèque de facilitation du commerce)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accord entre la CEE et la République tchèque sur un projet conjoint d'assistance technique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La République tchèque soutient et finance un projet commun d'assistance technique aux pays tiers pour l'application des normes et outils de la CEE. Activités (séminaires et stages de formation) organisées en 2006 pour la République de Moldova</li> </ul>
Chambre de commerce internationale (CCI)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mémorandum d'accord entre la CEE et la CCI</li> <li>• Participation à des réunions et séminaires</li> <li>• Participation à des groupes d'experts</li> <li>• Échange d'informations</li> <li>• Administration de la Convention européenne sur l'arbitrage commercial international</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation aux activités du Groupe de travail juridique et du Groupe de travail sur la facilitation du commerce du CEFAC-ONU</li> <li>• De nombreuses chambres de commerce des États membres hébergent des relais multiplicateurs de la CEE</li> <li>• Organisation conjointe des élections au Comité spécial établi en vertu de la Convention européenne de 1961 sur l'arbitrage commercial international</li> <li>• Débats sur la normalisation des formules de crédit documentaire</li> </ul>
CEI, UIT et ISO (voir également ISO et ses Comités techniques 127 «Engins de terrassement» et 154 «Processus, éléments d'informations et documents dans le commerce, l'industrie et l'administration»)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mémorandum d'accord entre la CEE, la CEI, l'ISO et l'UIT</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coopération et coordination entre les secrétariats</li> <li>• Chaque organisation assure le secrétariat du Groupe de gestion du Mémorandum d'accord, par roulement</li> <li>• Les secrétariats, les groupes d'experts et les groupes d'utilisateurs internationaux tiennent des réunions de travail deux fois par an</li> <li>• Réunions au sommet du Groupe de gestion du Mémorandum d'accord sur les questions de coordination et de normalisation</li> </ul>



Organisation <sup>1</sup>	Mécanismes de coopération	Coopération actuelle
ISO (voir également les Comités techniques 127 et 154 de l'ISO et CEI, UIT et ISO)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mémoire d'accord entre la CEI, l'ISO, l'UIT et la CEE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'ISO apporte une contribution à toutes les réunions du WP.6 et participe à ses séminaires annuels</li> </ul>
Comité technique 127 de l'ISO «Engins de terrassement» (TC 127)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation aux réunions de projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le TC 127 participe au projet de réglementation sectorielle du WP.6 intitulé «Initiative dans le secteur des engins de terrassement»</li> </ul>
Comité technique 154 de l'ISO «Processus, éléments d'informations et documents dans le commerce, l'industrie et l'administration»	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunions périodiques du Groupe de travail</li> <li>• Réunions plénières une fois par an</li> <li>• Le Mémoire d'accord en vertu duquel la CEE assure le secrétariat d'un comité technique de l'ISO est unique en son genre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La CEE assure le secrétariat du Comité technique 154 de l'ISO</li> <li>• La CEE est l'autorité chargée d'administrer la norme ISO 7372 (Répertoire d'éléments de données commerciales)</li> </ul>
OCDE (1) Régime de l'OCDE pour l'application de normes internationales des fruits et légumes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le calendrier des réunions est établi conjointement par les deux secrétariats, lesquels participent activement à leurs réunions pertinentes respectives. Organisation conjointe d'activités sur le renforcement des capacités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'OCDE adopte les normes de la CEE</li> <li>• La CEE, la réunion plénière de l'OCDE et les deux secrétariats travaillent en étroite collaboration à la mise à jour et à l'interprétation des normes</li> <li>• Organisation d'un stage de formation conjoint en Géorgie et en Slovaquie en 2006</li> </ul>
OCDE (2)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation aux réunions organisées par le WP.6 de la CEE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'OCDE a participé en juin 2006 au Forum du WP.6 sur la réglementation</li> </ul>
OSCE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Séminaires et ateliers mixtes</li> <li>• Contributions à des travaux analytiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La CEE participe à des parties, liées au commerce, des études et activités de l'OSCE ayant trait à la dimension économique</li> <li>• L'OSCE a participé à l'organisation du séminaire CEE-Communauté économique eurasiatique sur la facilitation du commerce, l'harmonisation des données et la gestion intégrée des frontières (Moscou, octobre 2006)</li> </ul>

Organisation <sup>1</sup>	Mécanismes de coopération	Coopération actuelle
Commissions régionales	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunions</li> <li>• Projets conjoints</li> <li>• SMSI</li> <li>• SPECA</li> <li>• Groupe de travail sur le commerce créé dans le cadre du Comité exécutif des affaires économiques et sociales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le projet interrégional du Compte de l'ONU pour le développement sur l'application des normes internationales régissant le commerce des produits agricoles</li> <li>• Réunions de coordination sur le commerce et la facilitation du commerce avec les quatre autres commissions régionales</li> <li>• La CEE et la CESAP ont monté un projet conjoint du Compte de l'ONU pour le développement sur la facilitation du commerce et le développement destiné à l'Asie centrale pour la période 2006-2007</li> <li>• La CEE et la CESAP participent activement ensemble aux activités du Programme spécial des Nations Unies pour les économies des pays d'Asie centrale (SPECA)</li> <li>• La CEE coordonne la liaison entre les cinq commissions régionales et le secrétariat exécutif du SMSI à Genève et coopère avec les autres commissions régionales dans les projets de la CCI et ceux du SMSI</li> <li>• La CEE et la CESAP, en coopération avec la Communauté économique eurasienne, ont organisé à Moscou, les 16 et 17 octobre 2006, une conférence internationale sur la facilitation du commerce</li> </ul>

Organisation <sup>1</sup>	Mécanismes de coopération	Coopération actuelle
Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui aux activités conjointes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Conseiller régional pour la facilitation du commerce collabore régulièrement avec le Groupe de travail sur la libéralisation et la facilitation du commerce, le nouvel Accord de libre-échange d'Europe centrale (ALEEC) signé en 2006, le réseau régional des organismes nationaux de facilitation du commerce (SECIPRO) et l'Initiative pour une Europe du Sud-Est en ligne (e-ESE).</li> <li>• Le WP.6 coopère avec le Groupe de travail du Pacte de stabilité sur la libéralisation et la facilitation du commerce dans le cadre du «Projet de réglementation CEE/Agence suédoise de développement international»</li> <li>• Le Pacte de stabilité et la CEE envisagent d'organiser conjointement la prochaine réunion ministérielle sur la société de l'information en Europe du Sud-Est, à Sarajevo en octobre 2007</li> </ul>
CNUCED	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La CEE a signé un Mémoire d'accord avec le Partenariat mondial pour la facilitation du transport et du commerce (GFP) en mars 2005. Elle est un partenaire important du GFP et est également membre de son comité directeur, aux côtés de la Banque mondiale, de l'OMD, de la CNUCED, de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), de l'OCDE et de l'Union internationale des transports routiers (IRU)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La CEE et la CNUCED coopèrent étroitement en fournissant, aux pays intéressés, un appui à la mise en œuvre de la facilitation du commerce et à la préparation des négociations de l'OMC. Chaque organisation participe aux séminaires organisés, sur ce thème, par l'autre partie</li> <li>• La CNUCED participe aux activités du Groupe de travail sur la facilitation du commerce du CEFAC-ONU</li> </ul>

Organisation <sup>1</sup>	Mécanismes de coopération	Coopération actuelle
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation réciproque aux réunions, séminaires et forums</li> <li>• Réunions de groupes de travail sur le commerce</li> <li>• Organisation conjointe et ponctuelle de séminaires</li> <li>• Contribution mutuelle aux projets: experts, publications</li> <li>• Le réseau de l'ONU pour la facilitation du commerce est un groupe interinstitutions qui réunit la Banque mondiale, le CCI, l'OMC, la CNUCED et la CEE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La CEE a apporté son concours au secrétariat de la CNUCED pour les activités relevant du programme relatif aux pôles commerciaux</li> <li>• La CEE participe aux travaux de l'Équipe spéciale internationale CNUCED/FAO/IFOAM chargée de l'harmonisation (en agriculture biologique)</li> <li>• La CNUCED participe aux sessions du WP.6</li> <li>• La CNUCED et la CEE ont organisé à Chisinau (Moldova), les 12 et 13 juin 2006, pour les membres de l'OMC d'Europe orientale, d'Asie centrale et du Caucase, un atelier conjoint de renforcement des capacités de négociation dans le domaine de la facilitation du commerce menées sous l'égide de l'OMC</li> </ul>
UPU	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation aux réunions de projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Application de cachets EPM aux documents commerciaux électroniques des Nations Unies (UNeDocs). Création d'un service Internet qui présente la validation automatisée d'un document commercial et la signature électronique UPU. L'UNeDocs évaluera l'intégration des signatures EPM dans les modèles de documents commerciaux électroniques utilisant un logiciel bureautique standard</li> </ul>
ONUDI	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La CEE a signé, en mars 2005, un Mémorandum d'accord avec le GFP. La CEE est un partenaire important du GFP et est également membre de son comité directeur, aux côtés de la Banque mondiale, de l'OMD, de la CNUCED, de l'ONUDI, de l'OCDE et de l'IRU</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation à des réunions conjointes avec d'autres organisations sur la mise en œuvre de la facilitation du commerce</li> <li>• L'ONUDI participe aux sessions du WP.6</li> </ul>

Organisation <sup>1</sup>	Mécanismes de coopération	Coopération actuelle
OMD	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La CEE et l'OMD ont signé un Mémoire d'accord en 2001</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation aux réunions du CEFACT-ONU et aux travaux de ses groupes d'experts</li> <li>• Contribution aux travaux de la CEE sur le modèle de chaîne logistique</li> <li>• La CEE participe aux activités du Groupe de travail de l'OMD sur la facilitation du commerce et la sécurité ainsi qu'aux activités de suivi dans ce domaine</li> <li>• L'OMD a collaboré avec la CEE à deux activités pratiques sur l'application des normes internationales relatives à l'harmonisation des données commerciales dans la Communauté économique eurasiatique et les pays de l'ESE</li> </ul>
Banque mondiale	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le réseau de l'ONU pour la facilitation du commerce est un groupe interinstitutions informel qui regroupe la Banque mondiale, le CCI, l'OMC, la CNUCED et la CEE</li> <li>• La CEE a signé, en mars 2005, un Mémoire d'accord avec le Partenariat mondial pour la facilitation du transport et du commerce (GFP). La CEE est un partenaire important du GFP et est également membre de son comité directeur, aux côtés de la Banque mondiale, de l'OMD, de la CNUCED, de l'ONUDI, de l'OCDE et de l'IRU</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La CEE participe activement au site Web du GFP, notamment en fournissant des informations importantes</li> <li>• La Banque mondiale participe activement au Groupe de travail sur la facilitation du commerce du CEFACT-ONU</li> <li>• La recommandation de la CEE sur un guichet unique figurera désormais à la base des projets de la Banque mondiale dans ce domaine</li> <li>• La Banque mondiale a participé au projet méditerranéen CEE/CESAO</li> </ul>

Organisation <sup>1</sup>	Mécanismes de coopération	Coopération actuelle
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui de la Banque mondiale à un ensemble d'activités de la CEE relatives au renforcement des capacités et appui, selon un principe de réciprocité, de la CEE aux buts et objectifs de la Banque mondiale, notamment en matière de facilitation du commerce et des transports</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Programme de facilitation du commerce et des transports dans l'Europe du Sud-Est (TTFSE) de la Banque mondiale encourage l'application des normes de l'ONU relatives à la facilitation du commerce, en particulier dans le domaine de la normalisation des documents commerciaux</li> <li>• Le Conseiller régional organise avec la Banque mondiale des activités conjointes sur la facilitation du commerce dans les pays en transition</li> </ul>
OMC	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le réseau de l'ONU pour la facilitation du commerce est un groupe interinstitutions qui regroupe la Banque mondiale, le CCI, l'OMC, la CNUCED et la CEE</li> <li>• Le GFP est considéré par l'OMC comme le mécanisme central pour la coordination de l'appui au renforcement des capacités des pays en transition en matière de facilitation du commerce</li> <li>• Des représentants de la Division du commerce et de l'OMC se rencontrent régulièrement en dehors du groupe interinstitutions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des représentants de l'OMC assistent régulièrement aux réunions des organes subsidiaires du Comité du commerce</li> <li>• Des représentants du secrétariat de la CEE participent à certaines sessions des comités de l'OMC (au titre des commissions régionales de l'ONU)</li> <li>• La CEE aidera l'OMC à organiser des séminaires de formation et des conférences dans les pays en transition</li> <li>• La CEE collabore avec l'OMC à la mise en œuvre de la facilitation du commerce dans les pays en transition</li> <li>• L'OMC participe aux réunions du Groupe de travail sur la facilitation du commerce du CEFACT-ONU</li> <li>• L'OMC participera au séminaire du WP.6 sur la sûreté des produits et les contrefaçons qui se tiendra à Genève en novembre 2007</li> </ul>

Organisation <sup>1</sup>	Mécanismes de coopération	Coopération actuelle
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• La CEE a organisé un séminaire de renforcement des capacités sur les conséquences des négociations de l'OMC sur la facilitation du commerce, à l'intention des membres de l'OMC d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale, à Chisinau en juin 2006</li> </ul>
Fédération mondiale des pôles commerciaux (WTPF)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation aux réunions de projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La CEE et la WTPF coopèrent afin de promouvoir leurs activités réciproques, de favoriser les contacts réguliers entre la WTPF et les organes subsidiaires pertinents de la CEE et de mettre en commun leurs contacts afin de développer leurs réseaux</li> </ul>
PNUD	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation aux réunions de projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le PNUD et la CEE prévoient de collaborer sur un projet de guichet unique à l'aéroport Vnukovo de Moscou</li> </ul>
OMPI	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation aux réunions de projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'OMPI participera au séminaire du WP.6 sur la sûreté des produits et les contrefaçons qui se tiendra à Genève en novembre 2007</li> </ul>

**SIGLES ET ACRONYMES**

ACICI	Agence de coopération et d'information pour le commerce international
CCI	Centre du commerce international (CNUCED/OMC)
CCI	Chambre de commerce internationale
CEA	Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique
CEE	Commission économique des Nations Unies pour l'Europe
CEFACT-ONU	Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques
CEI	Commission électrotechnique internationale
CEI	Communauté d'États indépendants
CEPALC	Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes
CESAO	Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale
CESAP	Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
EASC	Conseil eurasiatique de normalisation, de métrologie et de certification
EDIFACT-ONU	Règles des Nations Unies concernant l'échange de données informatisé pour l'administration, le commerce et le transport
EEC	Communauté économique eurasienne
EPM	Cachet postal électronique
ESE	Europe du Sud-Est
e-ESE	Initiative pour une Europe du Sud-Est en ligne du Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FITPRO	Facilitation des procédures du commerce international
GFP	Partenariat mondial pour la facilitation du transport et du commerce



IEC	Initiative d'Europe centrale
IFOAM	Fédération internationale des mouvements d'agriculture biologique
IRU	Union internationale des transports routiers
ISO	Organisation internationale de normalisation
ISO Comité technique 154	Comité technique 154 de l'ISO «Processus, éléments d'informations et documents dans le commerce, l'industrie et l'administration»
ISO Comité technique 127	Comité technique 127 de l'ISO «Engins de terrassement»
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMD	Organisation mondiale des douanes
OMPI	Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
ORAN	Organisation régionale africaine de normalisation
OSCE	Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
SECI	Initiative de coopération pour l'Europe du Sud-Est
SECIPRO	Association des comités nationaux en Europe du Sud-Est
SMSI	Sommet mondial sur la société de l'information
SPECA	Programme spécial pour les économies des pays d'Asie centrale
TIC	Technologies de l'information et de la communication
TTFSE	Facilitation du commerce et des transports en Europe du Sud-Est
UIT	Union internationale des télécommunications
UNeDocs	Documents commerciaux électroniques de l'ONU
UPU	Union postale universelle

- WP.6                    Groupe de travail des politiques de coopération en matière de réglementation et de normalisation (Division du développement du commerce et du bois de la CEE)
- WP.7                    Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles (Division du développement du commerce et du bois de la CEE)
- WTPF                    Fédération mondiale des pôles commerciaux

-----